



**Table des regroupements provinciaux
d'organismes communautaires et bénévoles**



La Coalition des Tables Régionales
d'Organismes Communautaires

Montréal, le 16 décembre 2009

Monsieur Raymond Bachand
Ministre des Finances du Québec
12, rue Saint-Louis, 1er étage
Québec (Québec)
G1R5L3

**Objet : Budget 2010-2011 : Demandes financières des organismes
communautaires en santé et services sociaux du Québec**

Monsieur le Ministre,

La Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) et la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) vous déposent aujourd'hui la demande financière globale des organismes communautaires intervenant en santé et services sociaux pour 2010-2011.

Le soutien apporté aux organismes communautaires par le ministère de la Santé et des Services sociaux ne suffit pas. Pour répondre aux besoins, il devrait distribuer annuellement 189 millions de dollars de plus aux groupes locaux, régionaux et nationaux. Étalaé sur 4 ans, l'investissement nécessaire représente un peu plus de 47 millions de dollars par année. C'est bien peu pour soutenir adéquatement un mouvement dont le gouvernement lui-même souligne l'importance.

Ce montant représente le manque à gagner entre les montants nécessaires aux 3400 organismes et ceux qu'ils obtiennent du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), selon les données obtenues des Agences de la santé et des services sociaux du Québec ainsi que du Ministère en 2008. Ce sous-financement a des impacts importants sur la capacité des organismes communautaires à réaliser leur mission, soit d'agir auprès de la population du Québec dans une perspective de prévention et de promotion de la santé.

Appuyée par 7000 lettres, ainsi que par de nombreux députés et députées de toutes les formations politiques, cette revendication avait été déposée au début 2009 auprès du ministre de la Santé et des Services sociaux ainsi qu'auprès de la ministre déléguée aux services sociaux. Cependant, les budgets de développement consentis par le MSSS aux organismes communautaires en 2009-2010 n'ont pas permis d'atteindre cet objectif.

Soulignons, qu'en 2008-2009, le financement à la mission accordé par le PSOC s'élevait à environ 400 M\$, ce qui ne représentait que 1% des dépenses en santé et services sociaux du gouvernement du Québec. Cela est nettement insuffisant pour supporter la mission des groupes, lesquels doivent aller chercher 53% de leurs revenus auprès d'autres sources que le MSSS, selon le rapport de la firme Mallette présenté en 2009.

Nous vous demandons, comme ministre des Finances, de porter une attention particulière à ces demandes financières urgentes, afin qu'elles s'appliquent au budget 2010-2011 du gouvernement du Québec. Nous avons d'ailleurs demandé une audience conjointe afin de pouvoir vous exposer nos propositions dans le cadre des consultations prébudgétaires.

Au nom des organismes communautaires que nous représentons, nous vous remercions à l'avance pour les solutions que vous apporterez afin de combler les besoins de ces groupes, et vous prions, Monsieur le Ministre, d'accepter nos salutations distinguées.



Rémi Fraser
Président de la Table des regroupements
provinciaux d'organismes
communautaires et bénévoles
1, rue Sherbrooke est,
Montréal, QC, H2X 3V8
514-844-1309
trpocb@cooptel.qc.ca



Louise Gagnon-Lessard
Porte parole de la Coalition des tables
régionales d'organismes
communautaires
39, rue Saint-Jacques, bureau 206
Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, J3B 2J6
450-347-4110
info@ctroc.org